

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Locations d'habitations

- 7 € T.T.C. du m² de surface habitable pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail
 - +
 - 3 € T.T.C. du m² de surface habitable pour la réalisation de l'état des lieux
 - ♦ Soit 10 € T.T.C. du m² à la charge du preneur
 - ♦ Soit 10 € T.T.C. du m² à la charge du bailleur
- +
honoraires de négociation et d'entremise : **offerts**

Locations de locaux professionnels ou commerciaux

- 15 % H.T. du loyer annuel H.T. et hors charges à la charge du preneur
- 15 % H.T. du loyer annuel H.T. et hors charges à la charge du bailleur

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE

Transactions sur immeubles d'habitation

PRIX DE VENTE T.T.C. PAR TRANCHES DE PRIX	FORFAIT ou POURCENTAGE DU PRIX DE VENTE
De 0 à 60.000 €	6.000 €
De 60.001 € à 150.000 €	8 %
De 150.001 € à 250.000 €	7 %
De 250.001 € à 350.000 €	6 %
De 350.001 € à 500.000 €	5,5 %
Au-delà de 500.000 €	5 %

Les honoraires de transaction ne pourront être inférieurs à 6.000 € T.T.C.

Transactions sur immeubles autre que d'habitation

10 % H.T. du prix de vente H.T.

Avis de valeur / Estimations :

Les estimations sont offertes.